

PMI, hôpitaux, cabinets libéraux, centres de santé : un partenariat à construire autour de la santé bucco-dentaire de l'enfant

Modérateurs :

● **Dr V. Bedrossian, médecin PMI**
Conseil général du Val-de-Marne

● **Dr S. Emmanuelli, chirurgien-dentiste**
Conseil général du Val-de-Marne

Contexte

Le réseau PMI, hôpitaux, cabinets et centres de santé doit être construit, optimisé et entretenu pour permettre de meilleurs résultats en matière de prise en charge de la santé bucco-dentaire. Pour renforcer cet indispensable partenariat, les rôles, les organisations et les compétences propres à chaque acteur doivent être identifiés et respectés.

Hôpitaux, centres de santé, cabinets : quelles sont les différences perçues ?

Un patient a tendance à faire la différence entre ces structures selon :	<ul style="list-style-type: none"> ● la gravité de sa pathologie ● sa couverture sociale
Les praticiens choisissent généralement selon :	<ul style="list-style-type: none"> ● le statut proposé par la structure (salarié, libéral...) ● la rémunération potentielle (à la fonction, à l'acte ou à la vacation)
Patients et professionnels considèrent tous :	<ul style="list-style-type: none"> ● les tarifs ● le plateau technique disponible ● l'offre de soins, les horaires, la proximité ● le temps de prise en charge du patient

Les obstacles d'accès à la santé bucco-dentaire pour les enfants...

... vus par les professionnels de la petite enfance	Méconnaissance de l'offre de soins, de l'organisation interne et de la localisation des types de structure, ce qui complique l'orientation des familles.
... vus par les professionnels de santé	<p>Rémunération trop faible</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Entre 0 et 6 ans, il n'est pas rémunérateur de soigner un enfant au regard du temps passé sur le fauteuil. <p>Manque de personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déficit démographique de dentistes sur certains territoires, toutes structures confondues. ● Soigner un enfant de 0 à 6 ans demande un travail à quatre mains, or la plupart des dentistes n'ont pas d'assistante dentaire. <p>Manque d'expérience en pédodontie, problème de formation et de compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les dentistes n'ont pas les compétences pour prendre un enfant en charge. <p>Problème relationnel avec les parents. .../...</p>

Les obstacles d'accès à la santé bucco-dentaire pour les enfants...

... vus par les familles

Méconnaissance des structures

- Les représentations des structures ne correspondent pas toujours à la réalité (ex : coût onéreux du libéral, aspect social du centre de santé...).
- Certaines familles ne pensent pas à s'adresser au secteur libéral et se dirigent systématiquement vers les hôpitaux.

Répartition des structures

- Pas d'accès direct en transport en commun.

Peur engendrée par une mauvaise expérience des soins dentaires.

L'aspect culturel, le manque d'éducation à la santé

- Pour certaines familles, les soins sur les dents temporaires ne sont pas nécessaires puisqu'il s'agit de dents qui "tombent".
- Avant six ans, les enfants sont trop petits pour une consultation chez le chirurgien-dentiste.

Les priorités

- Pour certaines familles en difficulté, la santé bucco-dentaire n'est pas une priorité par rapport au logement par exemple.

L'aspect financier

Propositions

Une meilleure connaissance mutuelle.

Professionnels de la petite enfance et professionnels de la santé bucco-dentaire doivent mieux se connaître (besoins réciproques, panels des offres de soins, spécificités ...)

Faciliter l'implication des professionnels de la petite enfance.

Professionnels de crèches, de PMI et assistantes maternelles doivent pouvoir assurer le relais avec les familles, être à l'écoute des besoins et des demandes.

Les messages entre les différents professionnels de la petite enfance doivent être cohérents.

Améliorer la formation des chirurgiens-dentistes.

La présence des étudiants en 6^e année de chirurgie dentaire dans les structures de la petite enfance devrait être renforcée (formation initiale).

Les professionnels déjà installés doivent être formés de manière continue grâce aux colloques et dans le cadre de leur lieu de travail sur le monde de la petite enfance.

Renforcer les relations entre sages-femmes, médecins et dentistes, mais aussi auxiliaires et puéricultrices qui sont en lien avec les femmes enceintes pour démarrer l'information dès la grossesse.